

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

ANNEXES SANITAIRES

Élaboration du PLUi prescrite le 23 mai 2017

Projet de PLUI approuvé le 15 janvier 2026

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire du
15 janvier 2026
approuvant le plan local
d'urbanisme intercommu-
nal du Val de Bouzanne

La présidente,
Marie-Annick Beaufrère

Date : 11 décembre 2025
Phase : Approbation

N° de pièce : **6b**

Gilson & associés Sas
urbanisme et paysage

4bis, rue Saint-Barthélémy, 28000 Chartres
02 37 91 08 08 / contact@gilsonpaysage.com
www.gilsonpaysage.com